

PLEUMEUR-BODOU
TARIFS DES DROITS DE PLACE COMMUNAUX
BORDEREAU DE PRIX A COMPTER DU 01/01/2025

Adopté en Conseil Municipal du 19/12/2024

MARCHE		
1	Emplacement annuel (en €/ml)	28,60 €
2	Emplacement semestriel (en €/ml)	21,84 €
3	Emplacement trimestriel (en €/ml)	14,56 €
4	Emplacement occasionnel - forfait de 5 € + 1 € par ml	5,62 €
5	Supplément branchement électrique - par marché	2,24 €
OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC		
6	Occupation temporaire du domaine public par mois (en €/m ²)	2,24 €
7	Food truck (en €/ml/jour)	3,41 €
8	Supplément branchement électrique - par jour	2,24 €

Bases de calculs 2025

Le mètre linéaire pour une année (52 semaines)	0,55 €/ml/semaine
Le mètre linéaire pour un semestre (26 semaines)	0,84 €/ml/semaine
Le mètre linéaire pour un trimestre (13 semaines)	1,12 €/ml/semaine
Le mètre linéaire pour occasionnel (une fois)	forfait 5,62 € +1,12 €/ml suppl.
Le surcoût électricité par marché ou par jour	2,24 €/jour
Food truck par ml par jour	3,41 €/ml/jour
Occupation temporaire du domaine public pour un mois (m ²)	2,24 €/m ² /mois